

Dalhem, le 12 mars 2020.

OBJET : Coronavirus : annulation des classes de mer 2020

Chers parents,

Nous sommes au regret de vous communiquer **l'annulation des classes de mer 2020**. Sur base des dernières mesures prises par le Gouvernement fédéral et des arrêtés de police du Gouverneur de la Province de Liège, nous n'avons d'autre choix que d'annuler le séjour qui devait se tenir du 30 mars au 3 avril prochain.

En effet, l'arrêté de police du Gouverneur de la Province de Liège du 11 mars 2020 interdit, dans un 1^{er} temps, les voyages scolaires de plus d'un jour des écoles situées en province de Liège et ce jusqu'au 31 mars 2020 (circulaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles n° 7500 du 11 mars 2020).

D'ores et déjà, nous vous informons qu'un **remboursement intégral** des sommes avancées par les parents et les comités scolaires a été décidé. Ce remboursement s'effectuera sur le compte par lequel les montants ont été initialement payés et sera réalisé au plus tard pour la fin du mois de mars 2020.

Nous vous prions, chers parents, de recevoir l'expression de notre considération distinguée.

Ariane Polmans
Échevin de l'Enseignement

Arnaud Dewez
Bourgmestre

Jocelyne Lebeau
Directrice générale

Magali Pironnet
Directrice
Mortroux-Warsage

Georges Gérard
Directeur
Berneau-Bombaye